

**Zeitschrift:** Revue économique franco-suisse  
**Band:** 28 (1948)  
**Heft:** 3

**Artikel:** Les foires françaises d'aujourd'hui  
**Autor:** Martel, Eugène  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-888686>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 13.10.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Les foires françaises d'aujourd'hui

par

Eugène Martel

Directeur général de la Foire de Paris  
Président de l'Union des foires internationales

C'est à l'issue de l'Exposition de 1878 que M. Gustave Sandoz, frappé du succès persistant des Foires de Leipzig et de Nijni-Novgorod, suggéra la création, à Paris, d'une grande foire commerciale.

Favorablement accueillie par l'opinion, cette idée fut néanmoins négligée en raison de la préparation de l'Exposition de 1889.

En 1897, la Chambre syndicale des fabricants de jeux et jouets prit l'initiative de préparer l'organisation d'une foire à Paris. L'Exposition de 1900 retarda la réalisation du projet. C'est seulement en 1902 que l'affaire prit définitivement corps et qu'un Comité placé sous la présidence de la Chambre syndicale des fabricants de jeux et jouets fut constitué.

La *Foire de Paris* eut lieu, pour la première fois, du 17 au 27 mars 1904, dans les locaux du Marché du Temple. 486 exposants avaient donné leur adhésion.

En 1905, la Foire de Paris fut transportée au Grand Palais qu'elle occupa pendant plusieurs années, mais c'est seulement en 1913 que le Conseil municipal de Paris, le Conseil général de la Seine et la Chambre de commerce de Paris acceptèrent d'assumer définitivement la direction de l'affaire, pour assurer son développement.

Les événements de 1914 retardèrent malheureusement l'ouverture de la foire, qui fut néanmoins organisée en mai 1917 sur l'Esplanade des Invalides, réunissant 1.700 exposants, alors que les tranchées ennemies se trouvaient encore à Noyon, c'est-à-dire à 100 kilomètres de la capitale.

Dès lors, la Foire de Paris se développe avec rapidité. En 1920, elle groupe 3.200 exposants. En 1925, elle est transportée dans le vaste parc de la Porte de Versailles, d'une superficie de plus de 45 hectares, et qui compte désormais 115.000 mètres carrés de palais et de halles, avec de nombreuses dépendances : pavillon de l'administration, pavillon de la Croix-Rouge, pavillon des P. T. T., etc.

Interrompue pendant la guerre et réorganisée dès 1945, la Foire de Paris réunissait en 1947, plus de 8.500 exposants.

La *Foire de Lyon* prit naissance en 1915 par la constitution d'un Comité désireux de développer l'activité de la ville de Lyon, placée par ses industries propres et par le transfert dans sa région d'industries de régions dévastées, au centre de l'une des provinces les plus importantes de France. Sa première manifestation eut lieu en 1916.

Installée tout d'abord dans des boutiques sur le Cours Verdun, le Cours de la Tête d'Or et la Place Bellecour, un vaste palais fut bientôt édifié et, dès 1922, la Foire de Lyon avait acquis toute son importance.

La *Foire de Bordeaux*, créée également en 1916, est installée chaque année sur le vaste emplacement de la Promenade des Quinconces. Ayant un caractère plus

spécialement colonial, la Foire de Bordeaux réunit annuellement un nombre important d'exposants et reçoit les visiteurs et acheteurs plus spécialement attirés par toutes les questions de la France d'Outremer.

La *Foire de Marseille*, créée en 1925, occupe le vaste Parc Chanot, en son entier, et réunit chaque année près de 3.000 exposants.

La *Foire de Lille*, à peu près détruite pendant la guerre, avait été créée également en 1925. D'abord installée sur diverses places de la ville, elle obtint de la Municipalité, un emplacement important sur lequel elle installa un parc d'expositions qui comprenait déjà avant la guerre, 45.000 mètres carrés couverts.

La *Foire de Strasbourg*, magnifiquement installée dans le Parc du Wacken, et qui a lieu chaque année au mois de septembre, est devenue le carrefour dans lequel se rencontrent les exposants et acheteurs français, belges, luxembourgeois, suisses et rhénans. En partie détruits pendant la guerre, les pavillons et les halls de la Foire de Strasbourg ont été reconstruits et de nombreux bâtiments sont à l'heure actuelle en cours d'édification.

*D'autres foires* sont, chaque année, organisées sur de nombreux points de la France, Rennes, la plus ancienne, Dijon, foire gastronomique, dont le succès fut dès l'abord considérable, Grenoble, Angers, Orléans, Nantes, Tours, puis Avignon, Chambéry, Nice, Toulouse, d'autres enfin, dont les comités s'efforcent de mettre en valeur les ressources de leur région.

La plupart des foires françaises, sous l'impulsion de la Foire de Paris, ont apporté à l'organisation des foires, un élément nouveau. Si, comme à la Foire de Leipzig, on se préoccupe avant tout du contact direct de l'industriel et du commerçant, dans les foires internationales françaises, on ajoute une idée nouvelle : celle de la publicité.

Ouvertes pendant dix jours au moins, elles accueillent non seulement les acheteurs venus de tous les pays, mais encore un grand nombre de visiteurs qui défilent devant les stands et y étudient les nouveautés, ce qui constitue pour le fabricant une précieuse propagande.

La Foire de Paris n'est ouverte qu'aux acheteurs commerçants et industriels munis d'une carte spéciale, les matinées des mardis, mercredis, jeudis et vendredis de chaque semaine.

Le succès des foires internationales françaises s'est affirmé en 1947. Jamais les foires n'avaient réuni autant d'exposants et reçu un si grand nombre de visiteurs. Aussi, partout et même dans la capitale de la France, qui dispose cependant d'un nombre d'hôtels fort élevé, la question du logement prend une importance chaque année plus grande.

E. Martel